AFFICHE LE: 10 JUIL, 2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE DE MELUN

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU JEUDI 9 JUILLET 2015 COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 3 juillet 2015 s'est réuni le jeudi 9 juillet 2015, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Gérard MILLET, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS:

Monsieur Gérard MILLET, Maire

Monsieur Louis VOGEL, Madame Marie-Hélène GRANGE, Monsieur Kadir MEBAREK, Madame Patricia ASTRUC-GAVALDA, Madame Renée WOJEIK, Monsieur Romaric MOYON, Madame Brigitte TIXIER, Monsieur Jean-Pierre RODRIGUEZ, Monsieur Anthony LEMOND (à partir du point n°3), Adjoints

Monsieur Xavier LUCIANI, Monsieur Jean-Claude COULLEAU, Madame Amélia FERREIRA DE CARVALHO, Monsieur Henri MELLIER, Madame Andrianasolo RAKOTOMANANA, Madame Jocelyne LANGMANN, Monsieur Didier GUISY, Madame Catherine STENTELAIRE, Monsieur Mourad SALAH (jusqu'au point n°9), Madame Corinne AUBANEL, Madame Chrystelle MAROSZ, Madame Valérie VERNIN, Madame Alexandra DUVERNE, Monsieur Claude BOURQUARD, Monsieur François KALFON (à partir du point n° 4), Monsieur Thierry BRISSON, Monsieur Baytir THIAW, Madame Bénédicte MONVILLE DE CECCO, Madame Djamila SMAALI PAILLE (points 1 à 5), Madame Farida ATIGUI, Monsieur Thomas GUYARD, Conseillers Municipaux

ABSENTS EXCUSES:

Monsieur François KALFON (points 1 à 3), Madame Marine GAIGNARD

ABSENTS REPRESENTES:

Monsieur Noël BOURSIN a donné pouvoir à Monsieur Henri MELLIER, Madame Ségolène DURAND a donné pouvoir à Madame Patricia ASTRUC-GAVALDA, Monsieur Anthony LEMOND a donné pouvoir à Monsieur Kadir MEBAREK (points 1 et 2), Madame Josette CHABANE a donné pouvoir à Madame Andrianasolo RAKOTOMANANA, Monsieur Gérard PILLET a donné pouvoir à Monsieur Romaric MOYON, Madame Marie-Rose RAVIER a

donné pouvoir à Monsieur Gérard MILLET, Monsieur Mohammed HADBI a donné pouvoir à Madame Alexandra DUVERNE, Monsieur Mohamed MOKEDDEM a donné pouvoir à Monsieur Mourad SALAH (points 1 à 9) puis à Madame Marie-Hélène GRANGE (à partir du point n° 10), Monsieur Mourad SALAH a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre RODRIGUEZ (à partir du point n° 10) Madame Djamila SMAALI PAILLE a donné pouvoir à Madame Farida ATIGUI (à partir du point n° 6)

SECRETAIRE:

Madame Amélia FERREIRA DE CARVALHO

Le Conseil Municipal a :

- ✓ Désigné Madame FERRIRA DE CARVALHO en qualité de Secrétaire de Séance.
- ✓ Pris acte du Compte-rendu des Décisions du Maire et des Marchés.
- ✓ Emis un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat.
- ✓ Décidé d'instituer une servitude de passage vers la rue Lavoisier au profit de la parcelle AL 287 (station service BP).
- ✓ Prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme sur la Butte de Beauregard pour l'extension de la zone UBc sur les parcelles Section AB n° 161-162-172-174-185-186-187-188 et 201 et mis à disposition du public un dossier d'information pour une durée de 2 mois.
- ✓ Décidé l'inscription au Budget 2015 des opérations de régularisation concernant la capitalisation et l'étalement de la pénalité de remboursement anticipé ; décidé l'étalement de la charge sur les exercices 2015 à 2034 compris.
- Voté la Décision Modificative N° 1 de l'exercice 2015, équilibrée en sections de fonctionnement et d'investissement pour un montant total de 4 288 494 € ; précisé que le Budget est voté au niveau du Chapitre et Chapitre « opérations d'équipement », par Nature, avec présentation croisée par fonction.
- ✓ Autorisé le Maire à signer une convention pour l'entretien, la maintenance et le raccordement de poteaux d'arrêt de bus sur le réseau d'éclairage de la Ville.
- ✓ Autorisé le Maire à signer une convention relative à l'aménagement d'arrêts de bus dans le cadre de la mise en accessibilité du réseau de transport aux Personnes à Mobilité Réduite.
- ✓ Approuvé la modification des articles 29 et 37 du Règlement de Voirie de la Ville de Melun.

- ✓ Autorisé la cession des parcelles cadastrées section AE n° 291, 382 et 388 pour partie situées rue Gabriel Houdart pour une superficie totale de 2 211 m2 à la Société NEXITY dans le cadre de l'aménagement des lots 2 et 3 du Plateau de Corbeil.
- ✓ Autorisé le Maire à signer avec la CAMVS une convention pour l'organisation de séances de « Cinéma de plein air ».
- ✓ Approuvé les termes de la convention d'objectifs à intervenir entre la Ville de MELUN et l'Ecole de la 2ème Chance de Seine-et-Marne.
- ✓ Autorisé le versement de subventions en faveur du CCAS pour le Programme de Réussite Educative dans le cadre du « Contrat de Cohésion Sociale » au titre du Budget 2015.
- ✓ Fixé les nouveaux tarifs pour l'Ecole Multisports et les stages sportifs à compter du 1er septembre 2015.
- ✓ Décidé l'application à compter du 1er septembre 2015 des nouveaux tarifs des Centres de Loisirs sans Hébergement et accueils périscolaires.
- ✓ Approuvé le Règlement Intérieur des Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP).
- ✓ Créé deux emplois d'Adjoint Technique Territorial de 2ème classe, à temps complet, au Tableau des Effectifs.
- ✓ Créé un emploi d'Agent de Maîtrise Principal Territorial, à temps complet, au Tableau des Effectifs.
- ✓ Adopté une motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les Pouvoirs Publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.
- ✓ Approuvé le projet d'avenant à la convention de soutien à la gestion du Cinéma « Les Variétés » pour le soutien de l'activité sur la période du 1er avril au 31 août.

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Monsieur Gérard MILLET